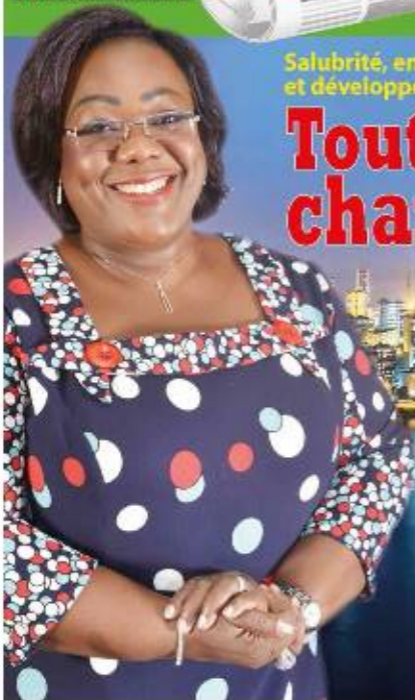




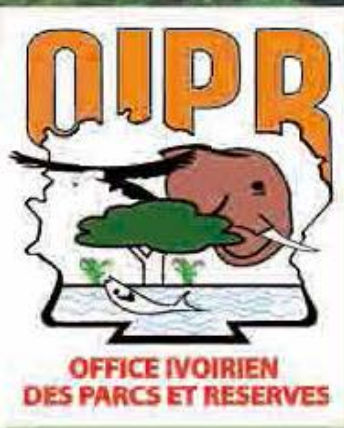
Salubrité, environnement
et développement durable

**Tout doit
changer**





L'écotel au Parc national de Taï



Visite au coeur du Parc national du Bancé

LA CONSERVATION DES PARCS NATIONAUX ET RÉSERVES NATURELLES , POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Créé par Décret n°2002-359 du 24 Juillet 2002, l'OIPR a pour objectif de préserver et valoriser un échantillon représentatif de la diversité biologique nationale et maintenir les processus écologiques dans les aires protégées de façon durable.

08 Parcs nationaux

06 Réserves naturelles

2.100.000 ha

6.5% du territoire national



Les Fonctions de Gestion

- Aménagement
- Suivi-écologique
- Information, Education et Communication
- Surveillance
- Ecotourisme
- Appui aux populations riveraines

Direction Générale
Cocody II Plateaux - ENA
22 41 40 59 - www.oipr.ci

ÉDITORIAL ▸ Par Anne Désirée OULOTO

Relevons ensemble le défi du civisme et du développement durable



SOMMAIRE

PAGE 2
EDITORIAL

PAGE 3 à 19
DOSSIER

PAGE 14 à 15
ACTUALITÉS

PAGE 20 à 24
DANS LA CITÉ

PAGE 21
CE QU'ILS
EN PENSENT

PAGE 25
PLUS
JAMAIS ÇA

PAGE 25 - 26
ET SI ON
EN PARLAIT

Directeur
de Publication
**Anne Désirée
OULOTO**

Rédacteur en chef
**Cissé
Aboubakar**

Photographe
Patricia Essé

Conception
& Réalisation
5/5 Services
Tél : 40 17 53 51
59 13 27 66

Notre pays, la Côte d'Ivoire, est à un tournant décisif de son histoire.

Au-delà des nombreuses initiatives prises par le Gouvernement pour son émergence à l'horizon 2020, plusieurs questions, aussi pertinentes les unes que les autres, se posent à nous :

- *Quelle est notre capacité à améliorer le cadre de vie des citoyens et à assurer leur bien-être ?*
- *Quelle est notre capacité à promouvoir une économie responsable, sociale et solidaire ?*
- *Quelle est enfin, notre capacité à protéger notre environnement en préservant la qualité du cadre de vie et les équilibres écologiques ?*

Oui chers lecteurs, sommes-nous capables de changer la donne ? Car c'est bien de cela qu'il s'agit !

Les enjeux stratégiques de l'environnement et du développement durable, dans cette marche vers notre émergence, ont bien été pris en compte dans notre Constitution de novembre 2016, notamment dans son préambule, qui exprime l'engagement fort du peuple et je cite : "...à contribuer à la préservation du climat et d'un environnement sain pour les générations futures".

Dès lors, le Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable se doit d'œuvrer à **Promouvoir** la salubrité, à **Protéger** l'environnement et à **Garantir** un développement qui répond aux besoins du présent **sans compromettre** la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Telle est notre mission.

C'est à la vérité un challenge qui n'est pas insurmontable. D'une part parce que culturellement, nos populations ont déjà les dispositions nécessaires pour promouvoir la propreté et que le Gouvernement est prêt à intensifier ses efforts dans le secteur ; et d'autre part, parce que si tous ensemble, nous nous mobilisons et nous mettons sans préalable, avec détermination et responsabilité, en ordre de bataille, nous ne pouvons que réussir ce challenge !

Le tableau actuel du secteur, au vue de nos engagements internationaux et des dispositions de notre Constitution, est toujours en-deçà du niveau acceptable souhaité par vous et moi, par les populations, et par tous ceux qui aiment notre pays. Et ce, malgré les nombreux efforts déployés par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUARTARA et son Gouvernement, avec bien entendu l'appui technique et financier de tous nos Partenaires.

Il est vrai que l'état actuel de l'insalubrité dans nos villes reste préoccupant. Le diagnostic environnemental, quant à lui, renforcé par l'évaluation environnementale post-conflit, n'est pas du tout rassurant.

Il est également vrai que de manière générale, le rapport de l'évaluation environnementale post-conflit révèle que la dégradation du patrimoine écologique et du cadre de vie est liée essentiellement aux modes de production et de consommation, à la démographie galopante, à l'industrie forestière non maîtrisée, à l'expansion agricole, ainsi qu'aux facteurs climatiques.

Il indique par la même occasion, que les nombreuses infiltrations des populations dans nos parcs et réserves et la forte dégradation des infrastructures routières et des équipements existants, détruisent notre capital faunique et floristique, et limitent les capacités opérationnelles des unités de terrain, compromettant ainsi les possibilités de valorisation touristique.

En outre, il convient de noter également dans ce rapport que les pollutions de tous genres des matrices environnementales menacent l'équilibre écologique, la santé des populations et compromettent les efforts de développement.

Mais, il est aussi fondamental de savoir que les actions du Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable, issues de cet état des lieux, sont en parfaite cohérence avec la vision Chef de l'Etat qui est, et je cite : **«Assurer un environnement sain aux populations par l'ancrage du développement durable dans le corps social faisant de chaque citoyen un acteur responsable qui contribue**

à l'harmonie entre la qualité de l'environnement, le dynamisme économique et l'équité sociale».

Pour la réalisation de la vision du Chef de l'Etat, notre pays s'est engagé aux côtés des grandes nations de ce monde et a signé l'Agenda

2030 sur les Objectifs du Développement Durable en septembre 2015. Il s'est par ailleurs doté d'une Stratégie Nationale de Développement Durable et d'une loi d'orientation sur le développement durable.

L'Environnement étant un secteur transversal, la résolution des problématiques environnementales majeures nécessite une synergie d'actions entre tous les acteurs, à tous les niveaux.

C'est pourquoi, nous devons impérativement obtenir l'implication réelle et participative des secteurs public et privé, des Partenaires Techniques et Financiers, de la société civile et de l'ensemble de la population, si nous voulons garantir à tous, et dans l'équité, un cadre de vie sain et assurer la protection de nos ressources naturelles avec une exploitation plus responsable.

Ensemble, nous pourrons ainsi inverser les tendances actuelles de dégradation de l'environnement et du cadre de vie, au grand bonheur de nos concitoyens. Nous irons inexorablement vers le développement durable à l'exemple des pays développés et ce, pour une Côte d'Ivoire véritablement émergente à l'horizon 2020.

Alors, ensemble, assumons le leadership d'une bonne gouvernance environnementale ●

Ensemble, nous pourrons inverser les tendances actuelles de dégradation de l'environnement et du cadre de vie.

Salubrité, Environnement, Développement...

Les nouveaux défis du gouvernement

► Le Discours d'Orientation de la Ministre Anne Ouloto

Désormais Ministre de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable, Anne Désirée Ouloto a échangé le vendredi 3 février 2017 avec le Corps diplomatique accrédité, les partenaires et les personnels du ministère sur les différentes orientations pour améliorer le cadre de vie des populations ivoiriennes. Discours programme, discours d'orientation. Lisez !



Le Gouvernement du Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly veut améliorer le cadre de vie des Ivoiriens.

**Distingués invités,
Mesdames et messieurs,**

Je ne saurais vous livrer mon message que vous attendez tous, à l'évidence, sans vous

présenter, en ce début d'année 2017, chers Partenaires Diplomatiques, Techniques et Financiers, Mesdames et Messieurs les Responsables des Collectivités Territoriales, de la société civile, du secteur privé, Chefs Tra-

ditionnels, Religieux et de Communautés, chers amis de la presse, à vous-même, à vos familles respectives ainsi qu'à tous vos collaborateurs et administrés, mes vœux de très Bonne, Heureuse et Paisible année 2017.

Suite page 4



C'est aussi une tribune idéale qui s'offre à moi pour vous exprimer ma profonde gratitude pour vos vœux et messages de félicitations à l'occasion de ma reconduction au gouvernement et de ma nomination au poste de Ministre de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable, Porte-parole Adjointe du gouvernement. L'accueil qui m'a été réservé par tous les agents du ministère ainsi que par vous tous ici rassemblés, partenaires du secteur de l'Environnement et du Développement Durable, est d'autant plus rassurant qu'il témoigne de votre ferme engagement à œuvrer à la transformation du cadre de vie de nos concitoyens et au développement durable de notre pays. C'est un challenge que nous devons relever ensemble et nous le pouvons. C'est pourquoi, au moment où nous établissons ce premier contact officiel aux allures de rentrée des classes pour l'année 2017, qu'il me soit permis de rendre un vibrant hommage à un homme, notre Chef de l'Etat, le Président Alassane OUARTARA qui a bien voulu me renouveler sa confiance en me confiant ce département ministériel hautement stratégique, dont les défis à relever sont nombreux et déterminants pour le bien-être des populations, la protection et le développement durable de la Côte d'Ivoire. Puisse Dieu me donner la sagesse, la force et le courage pour mener à bien cette importante et délicate mission. Et c'est ensemble, chers partenaires et collaborateurs, que nous devons gagner ce pari afin de permettre au Président de la République,

Suite page 5

Madame la Ministre Anne Désirée OULOTO.